

Image not found or type unknown



Réponse souhaitée URGENT

Par **phil2876**, le **13/12/2011** à **21:36**

Bonjour à tous

Dans quelques jours, je serai contraint de me mettre en liquidation judiciaire.

Mon bailleur est responsable de ce fait, et l'affaire qui nous oppose est au TGI depuis 25 mois ...le plus dur à admettre est que je n'ai toujours pas rencontré le juge !!! Alors que les expertises me donnent raison !!!

Je vis avec ma famille dans l'appartement de fonction

De combien de temps je disposerai pour quitter les lieux ? ou plutôt combien de temps je peux rester ?

Précision que je suis en nom propre et que mon épouse travaille avec moi ...Donc revenus = zéro

Par avance, merci à tous pour vos réponses

Cordialement

Phil 2776